



santé
famille
retraite
services

MSA du Languedoc

Service Cotisations

Téléphone : 0467348470

Télécopie : 0499742586

Dossier .

**ATTESTATION DE REGULARITE DE SITUATION AU REGARD DU FONDS
D'ASSURANCE FORMATION VIVEA**

La présente attestation est délivrée au chef d'exploitation ou d'entreprise agricole, au cotisant de
solidarité, à sa demande,

En vue de bénéficier du droit à la formation professionnelle continue
(article L718-2-1 du Code Rural)

**IDENTIFICATION DU CHEF D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE, OU DU
COTISANT SOLIDAIRE**

Nom Prénom de l'adhérent :

Date de naissance :

Lieu :

Adresse :

**SITUATION DU CHEF D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE, OU DU COTISANT
DE SOLIDARITE AU REGARD DE LA CONTRIBUTION AU FINANCEMENT DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE.(VIVEA)**

- est à jour au regard de la contribution formation professionnel continue au titre de l'année

Est affilié(e) depuis le

A Montpellier, le

Le Directeur

